



Communiqué de presse

Non à la criminalisation du syndicalisme Soutenons les salariés d'Air France

Demain, le jeudi 22 octobre 2015 se rassembleront devant l'Assemblée nationale les salariés d'AIR FRANCE, toutes catégories confondues (du manutentionnaire au pilote) à l'appel de toutes leurs organisations syndicales pour exiger l'arrêt immédiat des poursuites judiciaires, l'abandon des sanctions et le retrait du plan de licenciements.

Depuis, alors que le PDG d'Air France confirme dimanche la suppression de 1000 emplois dès 2016, un 6ème salarié a été mis à pied sans solde, 11 autres ont été convoqués par la police...Quant aux premiers salariés interpellés, leur procès est déjà fixé pour le 2 décembre prochain.

La justice est très rapide quand il s'agit de "condamner pour l'exemple" des salariés qui défendent leur emploi et combattent avec leurs syndicats les plans de licenciements !

A l'heure où la criminalisation de l'action syndicale, les coups de force contre les salariés et leurs syndicats se multiplient dans tous les secteurs, dans le public, comme dans le privé, se mobiliser ce 22 octobre est plus qu'un acte de solidarité élémentaire c'est l'organisation pour défendre nos droits, les droits de tous les travailleurs.

C'est pourquoi les **Union départementale FORCE OUVRIERE** et **SOLIDAIRES** des Côtes d'Armor appellent tous leurs syndicats et adhérents, et tous les salarié(es) à se mobiliser massivement devant la Préfecture de Saint Briec le jeudi 22 octobre 2015 pour :

- Apporter leur soutien à l'ensemble des personnels d'Air France,
- Exiger avec eux l'annulation du plan de licenciements et l'abandon sans condition des poursuites engagées contre les salariés et les syndicalistes qui ne font que défendre leur emploi !

RASSEMBLEMENT UNITAIRE DEVANT LA PRÉFECTURE
Place du Général de Gaulle à Saint Briec

Le Jeudi 22 octobre
à 17 h 30